MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES



800 SECOND AVENUE, 5^{TH} FLOOR NEW YORK, NY 10017 TEL : (646) 649-5061

FAX: (646) 781-9974

DEBAT DU CONSEIL DE SECURITE SUR LA MISSION D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES POUR L'AFGHANISTAN (MANUA)

DECLARATION DE

SON EXCELLENCE LEON KACOU H. ADOM AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES

New York, le 17 décembre 2018

A vérifier au prononcé

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma délégation remercie Monsieur Tadamichi YAMAMOTO, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la Mission d'Assistance des Nations Unies pour l'Afghanistan (MANUA), pour son exposé qui nous instruit sur l'évolution de la situation en Afghanistan.

Elle adresse également ses remerciements à Monsieur Yury FEDOTOV, Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur Exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ainsi qu'au Professeur Ghizaal HARESS, membre de la Commission Indépendante chargée de superviser la mise en œuvre de la Constitution, pour la pertinence de leurs interventions respectives sur la problématique du trafic des stupéfiants et sur le renforcement de l'Etat de droit en Afghanistan.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma délégation salue la tenue des élections parlementaires du 20 octobre 2018 qui ont mobilisé de nombreux Afghans. Malheureusement, celles-ci ont été émaillées par des attaques meurtrières perpétrées par les Talibans et la branche locale de l'Etat islamique. Ces incidents ont influé négativement sur le taux de participation à ce scrutin et causé des pertes en vies humaines.

Mon pays condamne cette vague de violence qui interpelle à nouveau notre Conseil sur la nécessité d'accorder une attention soutenue à la situation sécuritaire en Afghanistan. Faut-il le rappeler, 17 ans après la chute du régime des Talibans, la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire demeurent des défis importants à relever, surtout dans les provinces sous contrôle des Talibans.

Aussi ma délégation encourage-t-elle les forces engagées dans ce pays à renforcer davantage les opérations conjointes avec les forces de défense et de sécurité afghanes dans les provinces les plus affectées par l'insécurité.

A cet égard, elle note avec satisfaction l'engagement des pays contributeurs à la Mission « Resolute Support » de maintenir leur présence en Afghanistan ainsi que les promesses de financements en faveur des forces de défense et de sécurité afghanes, jusqu'en 2024.

En outre, mon pays appelle à la mise en œuvre du Plan d'action Afghanistan-Pakistan pour la paix et la solidarité qui pourrait contribuer à résoudre le problème sécuritaire dans la région. De même, il salue la participation de l'Afghanistan, du Pakistan et de l'Iran à la rencontre de « l'Initiative Triangulaire » tenue le 12 décembre 2018 à Islamabad, sous les auspices de l'ONUDC. Cette Initiative a permis d'enregistrer des résultats tangibles dans la lutte contre le trafic des stupéfiants, grâce au partage d'informations et à la conduite d'opérations simultanées aux niveaux des frontières de ces trois pays.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire qui a toujours privilégié le dialogue dans le règlement des conflits, exhorte les Talibans à s'engager résolument, dans le cadre du Processus de Kaboul, dans des pourparlers de paix directs et sans conditions préalables, en vue du règlement politique de la crise et d'une paix durable en Afghanistan.

Dans les efforts en vue du règlement de la crise, mon pays souscrit aux conclusions de la Conférence Nationale sur la Participation des Femmes au Processus de Paix, tenue le 12 décembre 2018 à Kaboul. Il est d'avis, en effet, qu'une plus grande implication des femmes dans le processus lui garantirait toutes les chances de succès.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Au plan humanitaire, la Côte d'Ivoire reste préoccupée par la situation des déplacés internes et des réfugiés dont le retour, dans la dignité et en toute sécurité, dans leur région d'origine est rendu difficile par le manque d'infrastructures, le faible accès aux services sociaux de base, les problèmes liés à la gestion des terres et les risques d'insécurité alimentaire.

A cet égard, ma délégation voudrait saluer le travail remarquable de l'ONU et de ses partenaires en vue de venir en aide à plus de 3,5 millions de personnes dans le besoin. Elle exhorte donc la Communauté internationale à maintenir son soutien financier au Plan Humanitaire pour l'Afghanistan afin de fournir l'assistance nécessaire aux populations en détresse.

La Côte d'Ivoire déplore en conséquence les restrictions à l'accès des agences humanitaires aux populations vulnérables, de même que les attaques contre les travailleurs humanitaires qui constituent une violation du Droit international humanitaire.

Excellences Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire voudrait féliciter le Gouvernement afghan pour son engagement dans la lutte contre la corruption et les mesures prises en faveur de l'assainissement de l'économie et du milieu des affaires.

Mon pays encourage en outre le Gouvernement à poursuivre ses efforts dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, qui constitue une source de financement important pour les Talibans.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Mon pays voudrait féliciter l'Ambassadeur Kairat UMAROV, pour le travail accompli, en sa qualité de Président du Comité de Sanctions 1988 et lui réaffirmer tout son soutien.

Pour conclure, ma délégation appelle les membres des Nations Unies, et en particulier les pays de la région, à veiller au strict respect des sanctions imposées aux Talibans. Cela contribuerait à ramener la paix et la stabilité dans ce pays dévasté par un conflit qui n'a que trop duré.

Je vous remercie.